



Communauté économique des  
Etats de l'Afrique centrale  
CEEAC



Bureau régional des Nations  
Unies pour l'Afrique centrale  
UNOCA

---

**La CEEAC et l'UNOCA appellent tous les acteurs centrafricains concernés à démontrer ou poursuivre leur engagement de bonne foi dans le processus électoral en vue d'asseoir la légitimité du pouvoir politique et de consolider les dividendes de la paix**

Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions du 18<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), tenu le 27 novembre 2020 à Libreville, en République Gabonaise, le Président de la Commission de la CEEAC, l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Monsieur François Louncény Fall, ont effectué une mission conjointe en République centrafricaine, du 10 au 13 décembre 2020. Cette visite se situait dans le prolongement des efforts des Etats membres de la CEEAC et des Nations Unies en solidarité avec la RCA, à la veille des élections législatives et présidentielle du 27 décembre 2020. La mission a été conduite en étroite coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Monsieur Mankeur Ndiaye, et le Représentant de la CEEAC en RCA, l'Ambassadeur Adolphe Nahayo.

Le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont été reçus en audience par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faustin Archange Touadéra, et la Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence Madame Sylvie Baipo Temon. Ils se sont également entretenus avec les Ministres, membres du Comité stratégique d'appui aux élections, l'Autorité nationale des élections, les représentants des principaux partis politiques, les représentants des groupes armés, et la société civile. De même, ils ont rencontré les représentants des Etats membres de la CEEAC, ainsi que les membres du corps diplomatique réunis au sein du G5 Plus.

Au cours des échanges avec leurs interlocuteurs, le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont salué la détermination des autorités nationales et des parties prenantes à organiser des élections libres, inclusives, transparentes et crédibles en RCA, ainsi que l'engagement des partenaires internationaux à accompagner le pays dans ce processus électoral. A cet égard, ils se sont référés au communiqué conjoint du 4 décembre de l'Union Africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union Européenne, demandant aux groupes armés « de ne pas entraver le processus électoral, y compris la libre circulation des électeurs, des candidats et de leurs militants, et le bon déroulement du scrutin sur l'ensemble du territoire national », et condamnant « les discours de haine et d'incitation à la violence ainsi que les attaques qui visent les partenaires internationaux. »

Par ailleurs, le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l’Afrique centrale ont souligné à leurs interlocuteurs l’engagement de la sous-région au service d’un processus électoral apaisé. A cet égard, ils ont rappelé la Déclaration sur la RCA adoptée lors du Sommet de la CEEAC du 27 novembre dernier qui a décidé de la désignation d’un médiateur dans la crise centrafricaine ainsi que du déploiement, par la Commission de la CEEAC, d’une mission d’observation électorale aux élections présidentielle et législatives du 27 décembre 2020.

En outre, le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l’Afrique centrale se sont référés à la « Déclaration de Malabo sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale », adoptée par le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, lors de sa 50<sup>ème</sup> session du 4 décembre 2020. A cette occasion, les membres du Comité ont exprimé leur soutien à des élections pacifiques en RCA et appelé les parties prenantes centrafricaines à promouvoir des élections apaisées, respecter le verdict des urnes et régler leurs éventuels différends en ayant recours aux cadres légaux.

A cet effet, le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l’Afrique centrale prient instamment les candidats et partis politiques à démontrer ou poursuivre leur engagement de bonne foi dans le processus électoral, y compris à travers la signature du Code de bonne conduite. Ils considèrent, en effet, que des élections crédibles et apaisées sont l’une des conditions sine qua non pour consolider aussi bien les acquis et dividendes de la paix et que de l’ancrage démocratique, notamment à travers la mise en œuvre de l’Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA.

Le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l’Afrique centrale rappellent que les élections font partie intégrante du processus démocratique et devraient concourir à asseoir la légitimité des autorités et consolider la paix. Ils rappellent également que les élections devraient permettre de répondre aux attentes légitimes de la population et de construire un consensus autour de projets communs.

Fait à Bangui, le 12 décembre 2020